

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 04947

Numéro SIREN : 797 542 255

Nom ou dénomination : ALGI

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009930

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/009930**
n°de gestion : **2013B04947**
n°SIREN : **797 542 255 RCS Lyon**

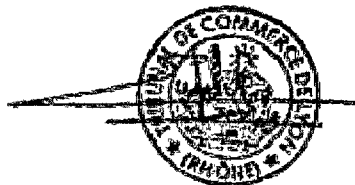
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALGI - Société par actions simplifiée
zone d'activité commerciale Des Martinets 69210 L'arbresle -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5023395

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise ZAC des Martinets		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 9 7 5 4 2 2 5 5 0 0 0 1 4		Neant ☐ *				
		Exercice N clos le. 13 0 0 9 2 0 1 7				
		N-1 13 0 0 9 2 0 1 6				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	59 098	1 269	3 510
		Fonds commercial (1) AH	AI		491 798	491 798
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	3 049		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
		Terrains AN	AO	52 476	42 717	47 478
		Constructions AP	AQ	6 622 810	4 072 794	3 702 097
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 725 241	1 252 312	1 495 173
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	122 401	13 423	18 313
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	316 082		316 082
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	447 829		434 862	
	TOTAL (II) BJ	BK	10 884 769	4 246 543	6 638 225	6 509 313
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	FIREX AUDIT 2, Place du Paisy 69574 DARDILLY CEDEX 04 37 49 99 99 04 37 49 99 50 Siret 352 140 255 00030-APE 741C		
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	196	86 606	71 770
		Autres créances (3) BZ	CA		698 862	894 394
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
DIVERS	Disponibilités CF	CG	1 977 095		2 682 492	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	133 223		82 753	
	TOTAL (III) CJ	CK	5 976 854	196	5 976 658	6 649 467
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	16 861 623	4 246 740	12 614 883	13 158 78
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	447 829	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances			

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ALGI</u>		Neant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 68.8.....82.8.....)	DA	688 828	688 828	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	68 883	68 883	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	17 263	17 407	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	827 371	699 856	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 602 345	1 474 974	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 100	17 873	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	3 100	17 873	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 414 953	4 845 895	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	557 099	757 919	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 137 297	4 823 277	
	Dettes fiscales et sociales	DY	844 190	914 649	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	34 776	320 667	
	Autres dettes	EA	19 996	1 355	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 128	2 171	
	TOTAL (IV)	EC	11 009 438	11 665 933	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 614 883	13 158 780	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	6 291 053	7 391 640	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		192 630	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ALGI				Neant		*		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	47 469 318	FB		FC	47 469 318		43 969 258	
	Production vendue	{	biens*	FD	(652)	FE		FF	(652)	
				services*	FG	499 643	FH		FI	499 643
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	47 968 308		FK		FL	47 968 308		44 480 171
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	206 538		13 924	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	87 213		70 679	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 243		6 114	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	48 267 302		44 570 888
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	34 471 344		32 342 618
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(162 816)		(296 726)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	85 478		70 551
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	8 013 226		7 301 497
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	721 944		633 285
	Salaires et traitements*						FY	2 311 635		2 239 814
	Charges sociales (10)						FZ	562 243		586 410
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	841 690		534 503
				- dotations aux provisions			GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
				Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 100		17 873
	Autres charges (12)						GE	13 975		9 715
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	46 861 820		43 439 538
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 405 482		1 131 349
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			9 163
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							171		1 019
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									
	Reprises sur provisions et transferts de charges									
	Différences positives de change									
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									
Total des produits financiers (V)						GP	171		10 17	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	91 615		40 99
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	91 615		40 99
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(91 444)		(30 81	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 314 038		1 100 53	

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 315	109
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	108 119	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	118 434	109
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	112 962	43 837
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 915
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	112 962	48 752
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 472	(48 643)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	136 727	102 188
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	355 412	249 843
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	48 385 907	44 581 176
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	47 558 535	43 881 320
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	827 371	699 856
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	81 320	109 176
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	69 340	36 619
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles	881	Produits exceptionnels
Litige commercial et indemnisation			103 820	108 119
régularisations diverses			8 261	10 315
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

FIREX AUDIT

2, Place du Paisy

69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
Informations complémentaires (CICE)	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	13

FIREX AUDIT
 2, Place du Paisy
 69574 DARDILLY CEDEX
 04 37 49 99 99
 04 37 49 99 50
 Siret 352 140.255 00030-APE 741C

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis l'exercice ouvert le 1er octobre 2014, la société ALGI est membre d'un groupe fiscalement intégré. La société Financière de l'Arbresle, tête de groupe, est seule redevable de l'impôt société.

La société, dans le cadre de régime de l'intégration fiscale, détermine son résultat fiscal et calcule son impôt sur les sociétés tel qu'il aurait été si cette société avait été imposée distinctement en l'absence d'intégration.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 144 124 euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finance 2015, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment les efforts :

- investissements à hauteur de 100 % du montant.

Il n'a donc pas permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

FIREX AUDIT
2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX
04 37 49 99 99
04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 08030-APF 741C

 **NOVANCES**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	555 213		
TOTAL			
Terrains	95 193		
Constructions sur sol propre	17 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 802 416		802 774
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 571 379		153 861
Installations générales agencements aménagements divers	7 453		
Matériel de transport	19 453		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 609		1 000
Emballages récupérables et divers	21 885		
TOTAL	8 608 009		957 635
Autres participations	316 082		
Prêts, autres immobilisations financières	434 862		12 967
TOTAL	750 944		12 967
TOTAL GENERAL	9 914 167		970 602

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			555 213	555 213
TOTAL				
Terrains			95 193	95 193
Constructions sur sol propre			17 620	17 620
Installations générales agencements aménagements constr.			6 605 189	6 605 189
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 725 241	2 725 241
Installations générales agencements aménagements divers			7 453	7 453
Matériel de transport			19 453	19 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 609	73 609
Emballages récupérables et divers			21 885	21 885
TOTAL			9 565 644	9 565 644
Autres participations			316 082	316 082
Prêts, autres immobilisations financières			447 829	447 829
TOTAL			763 912	763 912
TOTAL GENERAL			10 884 769	10 884 769

FIREX AUDIT2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

**NOVANCES**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	59 906	2 241		62 147
Terrains	47 715	4 761		52 476
Constructions sur sol propre	8 817	883		9 700
Installations générales agencements aménagements constr.	2 109 121	431 194		2 540 315
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 076 206	396 722		1 472 928
Installations générales agencements aménagements divers	5 837	453		6 290
Matériel de transport	19 453			19 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 976	5 406		61 382
Emballages récupérables et divers	21 822	30		21 852
TOTAL	3 344 948	839 449		4 184 397
TOTAL GENERAL	3 404 853	841 690		4 246 543

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 241				
Terrains	4 761				
Constructions sur sol propre	883				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	431 194				
Instal.techniques matériel outillage indus.	396 722				
Instal.générales agenc.aménag.divers	453				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 406				
Emballages récupérables et divers	30				
TOTAL	839 449				
TOTAL GENERAL	841 690				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	17 873	3 100	17 873		3 100
TOTAL	17 873	3 100	17 873		3 100

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	196				196
TOTAL	196				196
TOTAL GENERAL	18 069	3 100	17 873		3 296
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 100	17 873		

FIREX AUDIT2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	447 829	447 829	
Clients douteux ou litigieux	235	235	
Autres créances clients	86 567	86 567	
Taxe sur la valeur ajoutée	386 798	386 798	
Divers état et autres collectivités publiques	105 887	105 887	
Débiteurs divers	206 177	206 177	
Charges constatées d'avance	133 223	133 223	
TOTAL	1 366 715	1 366 715	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	27 428	27 428		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 387 525	669 140	2 477 074	2 241 311
Emprunts et dettes financières divers	43 603	43 603		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 137 297	4 137 297		
Personnel et comptes rattachés	434 027	434 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	264 743	264 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 002	6 002		
Autres impôts taxes et assimilés	139 418	139 418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 776	34 776		
Groupe et associés	513 496	513 496		
Autres dettes	19 996	19 996		
Produits constatés d'avance	1 128	1 128		
TOTAL	11 009 438	6 291 053	2 477 074	2 241 311
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 044 482			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	242 704			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Souscription au capital	1.0000		95 128		95 128
Augmentation par APA	1.0000		593 700		593 700

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de L'Arbresle			491 798	491 798	
Total			491 798	491 798	

FIREX AUDIT2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	29 875	100.00
logiciels U Technologie	6 120	50.00
Logiciels Station	8 533	33.33
Licences Système U	15 838	33.33

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier coût d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ce principe de valorisation n'entraîne aucune sur-valeur.
Les frais accessoires d'achats ont été intégrés au coût d'achat selon la méthode préconisée par Systeme U et conformément au PCG.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FIREX AUDIT

2, Place du Paisy

9574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APF 741C

**NOVANCES**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	189 315
Total	189 315

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 239
Emprunts et dettes financières diverses	7 596
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 519
Dettes fiscales et sociales	746 648
Autres dettes	573
Total	1 212 576

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	133 223
Total	133 223
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 128
Total	1 128

FIREX AUDIT
 2, Place du Paisy
 69574 DARDILLY CEDEX
 04 37 49 99 99
 04 37 49 99 50
 Siret 352 140 255 00030-APE 741C

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises magasin	40 018 537
Ventes de marchandises station	7 450 781
Prestations de services	498 990
Total	47 968 308

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes en France	47 968 308
Total	47 968 308

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	14
Employés	89
Total	107

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	5 372 880
- Nantissement de fonds de commerce	5 372 880
Total	5 372 880

Nantissements de fonds de commerce au profit de la Société Générale relatifs à deux emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2017 s'élève à 590 200 €.

Nantissements de fonds de commerce au profit du Crédit Mutuel relatifs à deux emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2017 s'élève à 2 348 528 €.

Nantissements de fonds de commerce au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel relatifs à trois emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2017 s'élève à 2 434 152 €.

FIREX AUDIT
2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX
04 37 49 99 99
04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

**NOVANCES**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		498 958
- Engagement crédit bail	34 030	
- Intérêts d'emprunts	464 928	
Total (1)		498 958

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			356 717	19 168	375 885
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			273 438	8 591	282 029
- exercice			74 447	6 873	81 320
Total			347 885	15 464	363 349
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			3 567	958	4 525
Total			3 567	958	4 525
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			3 567	958	4 525
Total			3 567	958	4 525

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	38 015
50 à 54 ans	6 à 10 ans	30 208
40 à 49 ans	11 à 20 ans	18 187
30 à 39 ans	21 à 30 ans	25 096
moins de 30 ans	plus de 30 ans	17 448
Engagement total		128 954

FIREX AUDIT2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C



ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans,
- Turn over : faible pour les cadres et agents de maîtrise et fort pour les employés,
- Table de mortalité : INSEE 2000,
- Taux d'actualisation : 1.55 %,
- Le calcul tient compte des charges sociales.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		128 954	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DE L'ARBRESLE	SAS	76 224	ZAC DES MARTINETS 69210 L'ARBRESLE

FIREX AUDIT

2, Place du Paisy
69574 DARDILLY CEDEX

04 37 49 99 99

04 37 49 99 50

Siret 352 140 255 00030-APE 741C

ALGI

Société par actions simplifiée au capital de 688.828 €

Zac des Martinets

L'ARBRESLE (Rhône)

797 542 255 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur la proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 827.371,14 €

de la façon suivante :

- aux actions, à titre de dividendes, la somme de 800.000,00 €
- le solde, soit la somme de 27.371,14 €
au compte « autres réserves »

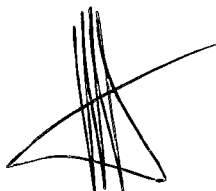
Le dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Montant de la distribution</u>	<u>Crédit d'impôt ou</u> <u>Avoir fiscal</u>
30 septembre 2016	700.000 €	40 %
30 septembre 2015	940.000 €	40 %
30 septembre 2014	940.000 €	40 %

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 16 MARS 2018.**

LA PRESIDENTE



EXEMPLAIRE GREFFE



ALGI SAS

ZAC des Martinets 69210 L'Arbresle

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30 septembre 2017

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

FIREX AUDIT

2 place du Paisy - BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. : 04.37.49.99.99

Fax : 04.37.49.99.50

E-mail : firex@firex.fr

ALGI SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALGI SAS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises représentent dans les comptes clos le 30 septembre 2017 un montant net de 3 081 K€. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la réalité et de la correcte évaluation de ce poste.

Les méthodes et les estimations retenues par la société sur ce thème apparaissent correctement décrites dans la note « Evaluation des matières et marchandises » de l'annexe des comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dardilly, le 13 mars 2018

Le Commissaire aux comptes

FIREX AUDIT

Frédéric LAMBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Lambert', written over a horizontal line.